

Version: 2

Date de version: 22/07/2024

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement

(UE) n° 2020/878)

### Fiche de Données de Sécurité

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom de la substance : Huile essentielle de Marjolaine à coquilles.

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** : Ingrédient pour fragrances, arômes, cosmétiques, détergents, produits

detraitement de l'air, de biocides, produits lustrant et mélanges de cires.

**Utilisations contre indiquées** : Aucune donnée disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : SAS GAROMA

Rue: 187 chemin de la cave

Code postal/Ville: 30580 Brouzet-lès-Alès

Pays : France:

Téléphone: +33 (0) 4 22 84 02 00 Site web: Www.belair.bio Email: Contact@belair.bio

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France:

33 (0)1 45 42 59 59.

### **2** Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

#### **Identification des dangers:**

	O O	
H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
		respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
		long terme.



#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

#### Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

#### Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

#### Mises en garde - Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source
	d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du
	visage.

#### Mises en garde - Réponse

P301+P330+	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P331	
P302+P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les
P338	lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Contient

p-menth-1-en-4-ol, p-mentha-1,3-diene, p-cymene, linalool, p-mentha-1,3-diene, pin-2(3)-ene, p-mentha-1(7),2-diene, 7-methyl-3-methyleneocta-1,6-diene

#### 2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles

### **3** Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

La substance ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

Suk	ostance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification	
p-menth-1-en	-4-ol				
N°CAS	562-74-3	18.0% ≤C≤ 32.0%		H302	Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	209-235-5			H315	Skin Irrit. 2
N°IDX				H319	Eye Irrit. 2
Numéro	01-				
d'enregistre	2120748638-				
ment	40-XXXX				
2-methyl-5-(1	-methylethyl)bicyd	clo[3.1.0]hexan-2-ol		•	



N°CAS	546-79-2	10.0% ≤C≤ 20.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	208-911-7	10.0% 5C5 20.0%		ПZZU	Fidili. Liq. 5
N°IDX	208-311-7				
Numéro					
d'enregistre					
ment					
p-mentha-1,4-	diene				
N°CAS	99-85-4	10.0% ≤C≤ 19.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	202-794-6	10.070 202 15.070		H304	Asp. Tox. 1
N°IDX	202 754 0			H411	-
Numéro	01-				
d'enregistre	2120780478-				
ment	40-XXXX				
linalyl acetate			I.		
N°CAS	115-95-7	C≤ 15.0%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	204-116-4			H317	Skin Sens. 1
N°IDX				H319	Eye Irrit. 2
Numéro	01-				
d'enregistre	2119454789-				
ment	19-XXXX				
p-mentha-1,3-	diene [1]				
N°CAS	99-86-5	4.0% ≤C≤ 12.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	202-795-1			H302	Acute Tox. 4 ORAL
N°IDX	601-095-00-7			H317	
Numéro	01-			H319	7
d'enregistre	2120766853-			H411	Aquatic Chronic 2
ment	42-XXXX				
thuj-4(10)-ene		T	1		
N°CAS	3387-41-5	4.0% ≤C≤ 10.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	222-212-4			H304	Asp. Tox. 1
N°IDX					
Numéro					
d'enregistre					
ment					
p-menth-1-en-		6 < 7.00/		11245	China Lucita 2
N°CAS	98-55-5	C≤ 7.0%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	202-680-6			H319	Eye Irrit. 2
N°IDX	0.4				
Numéro	01-				
d'enregistre	2119980717-				
ment p-cymene [1]	23-XXXX				
N°CAS	99-87-6	C≤ 6.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	202-796-7	C3 0.070		H304	Asp. Tox. 1
N°IDX	601-094-00-1			H315	Skin Irrit. 2
Numéro	01-			H319	Eye Irrit. 2
d'enregistre	2119956657-			H335	STOT SE 3 H335
ment	21-XXXX			H411	Aquatic Chronic 2
p-mentha-1(7)		ı			-
N°CAS	555-10-2	C≤ 6.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	209-081-9			H304	Asp. Tox. 1
N°IDX					•
Numéro					
d'enregistre					
ment					
p-mentha-1,4(	8)-diene	•	1		
N°CAS	586-62-9	C≤ 6.0%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	209-578-0			H304	Asp. Tox. 1
		<del></del>			<del></del>



N°IDX			1112	11	Chin Innit 2
	04			315	
Numéro	01-			317	
d'enregistre	2119982325-		H <sup>2</sup>	111	Aquatic Chronic 2
ment	32-XXXX				
caryophyllene		1	T		
N°CAS	87-44-5	C≤ 5.0%		304	Asp. Tox. 1
N°EC	201-746-1		H3	317	Skin Sens. 1B
N°IDX					
Numéro	01-				
d'enregistre	2120745237-				
ment	53-XXXX				
pin-2(3)-ene [1	1]		<u> </u>		
N°CAS	80-56-8	C≤ 4.0%	H2	226	Flam. Liq. 3
N°EC	201-291-9			302	•
N°IDX	201 231 3			304	
Numéro	01-			315	•
				317	
d'enregistre	2119519223-		1	319	
ment	49-XXXX				Aquatic Acute 1
				100	·
alta a d			l H <sup>z</sup>	10	Aquatic Chronic 1
dipentene	100.55.5		<u> </u>		51
N°CAS	138-86-3	C≤ 4.0%		226	Flam. Liq. 3
N°EC	205-341-0			315	Skin Irrit. 2
N°IDX	601-029-00-7		H3	317	
Numéro	01-		H <sup>2</sup>	110	Aquatic Chronic 1
d'enregistre	2120766421-				
ment	57-XXXX				
7-methyl-3-me	ethyleneocta-1,6-d	liene	<u> </u>		
N°CAS	123-35-3	C≤ 4.0%	H2	226	Flam. Liq. 3
N°EC	204-622-5			304	Asp. Tox. 1
N°IDX	201 022 3			315	Skin Irrit. 2
Numéro	01-			317	
d'enregistre	2119514321-			319	Eye Irrit. 2
ment	56-XXXX			100	Aquatic Acute 1
ment	30-7777			111	Aquatic Chronic 2
pin-2(10)-ene	[1]		11-	111	Aquatic Cironic 2
N°CAS		C< 4.00/	112	126	Flore Lie 2
	127-91-3	C≤ 4.0%		226	Flam. Liq. 3
N°EC	204-872-5			304	Asp. Tox. 1
N°IDX				315	Skin Irrit. 2
Numéro	01-		H3	317	Skin Sens. 1
d'enregistre	2119519230-				
ment	54-XXXX				
linalool					
N°CAS	78-70-6	C≤ 3.0%	H3	317	Skin Sens. 1B
N°EC	201-134-4				
N°IDX	603-235-00-2				
Numéro	01-				
d'enregistre	2119474016-				
ment	42-XXXX				
	methylbicyclo[3.1.	Olhex-2-ene	1		
N°CAS	2867-05-2	1.0% ≤C≤ 3.0%	ш	226	Flam. Liq. 3
		1.0/0 202 3.0/0		317	Skin Sens. 1
N°EC	220-686-7		Ha	) Τ /	SKIII SEIIS. I
N°IDX					
Numéro					
d'enregistre					
ment					
p-mentha-1,5-	diene				
N°CAS	99-83-2	C≤ 3.0%	H2	226	Flam. Liq. 3
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·



N°EC	202-792-5			H304	Asp. Tox. 1
N°IDX	202 732 3			11304	7.5p. 10X. 1
Numéro					
d'enregistre					
ment					
cis-4-(isopropy	ıl)-1-methylcycloh	ex-2-en-1-ol			
N°CAS	29803-82-5	0.5% ≤C≤ 1.0%			
N°EC	249-860-0				
N°IDX					
Numéro					
d'enregistre					
ment					
	ppyl)-1-methylcyclo				
N°CAS	29803-81-4	0.1% ≤C≤ 0.5%			
N°EC N°IDX	249-859-5				
Numéro					
d'enregistre					
ment					
4-allylanisole		1	I	<u> </u>	
N°CAS	140-67-0	C≤ 0.5%		H302	Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	205-427-8	=====		H315	Skin Irrit. 2
N°IDX	-			H317	
Numéro	01-			H319	Eye Irrit. 2
d'enregistre	2120783278-			H412	Aquatic Chronic 3
ment	41-XXXX				
geranyl acetat	е				
N°CAS	105-87-3	C≤ 0.5%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	203-341-5			H317	
N°IDX				H412	Aquatic Chronic 3
Numéro	01-				
d'enregistre	2119973480-				
ment	35-XXXX				
citronellol	106 22 0	C + O F0/		11245	Chin Limit 2
N°CAS	106-22-9	C< 0.5%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	203-375-0			H317 H319	Skin Sens. 1B Eye Irrit. 2
N°IDX Numéro	01-			11313	Lye IIIIt. 2
d'enregistre	2119453995-				
ment	23-XXXX				
geraniol		<u> </u>	<u> </u>		
N°CAS	106-24-1	C< 0.5%		H317	Skin Sens. 1
N°EC	203-377-1	3 - 3.370			
N°IDX	603-241-00-5				
Numéro	01-				
d'enregistre	2119552430-				
ment	49-XXXX				
cineole					
N°CAS	470-82-6	C≤ 0.4%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	207-431-5			H317	Skin Sens. 1B
N°IDX					
Numéro	01-				
d'enregistre	2119967772-				
ment	24-XXXX				
	6),8-dien-2-one	0.046		1104=	SI: C 4
N°CAS	99-49-0	C< 0.4%		H317	Skin Sens. 1
N°EC	202-759-5				
N°IDX	606-148-00-8				



1				ı	
Numéro					
d'enregistre					
ment					
	lbicyclo[4.1.0]hept		I	ı	
N°CAS	13466-78-9	C< 0.4%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	236-719-3			H304	Asp. Tox. 1
N°IDX				H315	Skin Irrit. 2
Numéro	01-			H317	
d'enregistre	2119520252-			H412	Aquatic Chronic 3
ment	55-XXXX				
citral					
N°CAS	5392-40-5	C< 0.2%		H315	Skin Irrit. 2
N°EC	226-394-6			H317	Skin Sens. 1
N°IDX	605-019-00-3				
Numéro	01-				
d'enregistre	2119462829-				
ment	23-XXXX				
eugenol		ı	ı		
N°CAS	97-53-0	C< 0.2%		H317	Skin Sens. 1B
N°EC	202-589-1			H319	Eye Irrit. 2
N°IDX					•
Numéro	01-				
d'enregistre	2119971802-				
ment	33-XXXX				
	ylocta-1,3,6-triene			<u>I</u>	
N°CAS	3779-61-1	0.05% ≤C≤ 0.1%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	223-241-5	0.0370 202 0.170		H315	Skin Irrit. 2
N°IDX	223-241-3			H319	Eye Irrit. 2
Numéro				11313	Lyc IIII. 2
d'enregistre					
ment					
	ylocta-1,3,6,-triend	3			
N°CAS	3338-55-4	0.05% ≤C≤ 0.1%		H226	Flam. Liq. 3
N°EC	222-081-3	0.03/0 202 0.1/0		H304	Asp. Tox. 1
N°IDX	222-001-3			11304	A3p. 10X. 1
Numéro					
d'enregistre					
ment	7a 7a0 7ball dan	abydro 1 1 7 tuimesth	ul 4 mothulone 411 s	velense	nfolozulono
			yl-4-methylene-1H-c		
N°CAS	489-39-4	0.05% ≤C≤ 0.1%		H304	Asp. Tox. 1
N°EC	207-694-6				
N°IDX					
Numéro					
d'enregistre					
ment	11 1 1 1 1				
	ethylenecyclohex-3		T	I	
N°CAS	3269-90-7	0.05% ≤C≤ 0.1%			
N°EC	221-889-3				
N°IDX					
Numéro					
d'enregistre					
ment					
bornan-2-one		T	,	1	
N°CAS	76-22-2	C< 0.1%		H228	Flam. Sol. 2
N°EC	200-945-0			H332	Acute Tox. 4 INHALATION
N°IDX				H371	STOT SE 2
Numéro	01-				
d'enregistre	2119966156-				



ment	31-XXXX			
		ne-1-acetaldehyde	1	
N°CAS	4501-58-0	C≤ 0.05%	H315	
N°EC	224-815-8		H319	9 Eye Irrit. 2
N°IDX				
Numéro	01-			
d'enregistre	2119970581-			
ment	34-XXXX			
	lbenzyl alcohol			
N°CAS	1197-01-9	C≤ 0.05%		
		C≤ 0.05%		
N°EC	214-817-7			
N°IDX				
Numéro				
d'enregistre				
ment				
trans-6-(isopro	pyl)-3-methylcyclo	ohex-2-en-1-ol		
N°CAS	16721-39-4	C≤ 0.05%		
N°EC	240-777-5			
N°IDX				
Numéro				
d'enregistre				
ment				
(E)-anethole			Т	
N°CAS	4180-23-8	C≤ 0.05%		
N°EC	224-052-0			
N°IDX				
Numéro	01-			
d'enregistre	2119979097-			
ment	22-XXXX			
camphene				
N°CAS	79-92-5	C≤ 0.05%	H228	B Flam. Sol. 1
N°EC	201-234-8	C3 0.0370	H304	
	201-234-8			•
N°IDX			H319	•
Numéro	01-		H400	•
d'enregistre	2119446293-		H410	Aquatic Chronic 1
ment	40-XXXX			
p,α-dimethylst	yrene			
N°CAS	1195-32-0	C≤ 0.05%	H304	Asp. Tox. 1
N°EC	214-795-9			
N°IDX				
Numéro				
d'enregistre				
ment				
	/aß 7ha)]_1a 2 2 5	6 7 7a 7h-octahydro 1	 1,1,4,7-tetramethyl-1H-cy	clonron[e]azulene
			1,1,4,7-tetramethyr-1H-Cy	ciopi oplejazaielie
N°CAS	21747-46-6	C≤ 0.05%		
N°EC	244-565-3			
N°IDX				
Numéro				
d'enregistre				
ment				
p-menth-1-en-	8-yl acetate			
N°CAS	80-26-2	C≤ 0.05%	H41:	1 Aquatic Chronic 2
N°EC	201-265-7			•
N°IDX				
IN IDA	04			
Numára		i l		
Numéro	01-		<b> </b>	
d'enregistre	2119980733-			



N°CAS	141-12-8	C≤ 0.05%	H317 Skin Sens. 1B
N°EC	205-459-2		
N°IDX			
Numéro	01-		
d'enregistre	2120748334-		
ment	54-XXXX		
humulene			
N°CAS	6753-98-6	C≤ 0.05%	H315 Skin Irrit. 2
N°EC	229-816-7		H319 Eye Irrit. 2
N°IDX			H335 STOT SE 3 H335
Numéro			
d'enregistre			
ment			

<sup>[1]</sup> Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

#### Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

### 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

#### En cas d'inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Pas de réanimation bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un masque Ambu ou un respirateur.

Si la respiration est irrégulière ou interrompue, pratiquer la respiration artificielle.

#### Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'œil intact.

#### En cas d'ingestion:

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### **Protection des sauveteurs:**

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Sable

#### Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

#### Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sécurité.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Couvrir les canalisations.

Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.

Ventiler la zone concernée.

Recueillir le produit répandu.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.



Elimination des déchets : voir la section 13.

Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### 7 Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection :

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.

Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

#### Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut :

Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Garder sous clef.

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

#### Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

#### Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

#### 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### Paramètres de contrôle 8.1

Limites d'exposition professionnelle :

Valeur Unité **Substance Type** 

Aucune donnée disponible.

#### Valeurs limites biologiques:

Pas de données disponibles

#### Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

#### Remarque:

Pas de données disponibles

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés :

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :









Protection des yeux et du visage

#### Protection oculaire appropriée :

Porter un équipement de protection oculaire.

#### Protections oculaires recommandées :

Lunettes.

#### Protection de la peau

#### **Protection des mains:**

Type de gants appropriés :

Porter des gants de protection.

Matériau approprié : Caoutchouc butyle.

NBR (caoutchouc nitrile).

#### Mesures de protection des mains supplémentaires :

Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.

N'utiliser les gants qu'une seule fois.

#### Remarque:

Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent

La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances

dangereuses sur le lieu de travail.

Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.

Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent

être pris en considération.

#### Protection du corps :

#### Vêtement de protection approprié :

Blouse de laboratoire.

#### Protection respiratoire nécessaire : **Protection respiratoire**

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :



Porter une protection respiratoire.

#### Remarque:

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

### Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat physique** : Liquide

**Couleur** : Jaune Pâle À Jaune Verdâtre

Odeur : Caractéristique De La Marjolaine À Coquilles

Pas de données disponibles
 Point de fusion/point de congélation
 Pas de données disponibles
 Point initial d'ébullition et intervalle
 Pas de données disponibles

d'ébullition

Point d'éclair : > 59°C

Inflammabilité : Pas de données disponibles Limites supérieures/inférieures : Pas de données disponibles

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pression de vapeur : Pas de données disponibles
Densité de vapeur : Pas de données disponibles

Densité relative: 0,88Solubilité(s): Soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données disponibles

(valeur log)

Température d'auto-inflammabilité: Pas de données disponiblesTempérature de décomposition: Pas de données disponibles

Viscosité dynamique : Non applicable

Viscosité cinématique: Pas de données disponiblesPropriétés comburantes: Pas de données disponiblesSolubilité dans d'autres solvants: Pas de données disponibles

Caractéristiques des particules : Non applicable

#### 9.2 Autres informations de sécurité

Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

### 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 11 Informations toxicologiques

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

Le produit est classé Acute Tox. 4 ORAL selon le réglement de référence.

Nocif en cas d'ingestion.

ATE "Marjolaine à coquilles" = 714.2857142857142 mg/kg.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### **Corrosion/irritation cutanée:**

Le produit n'est pas classé.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Lésions oculaires graves/irritation :

Le produit est classé Eye Irrit. 2 selon le réglement de référence.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Sensibilisation de la peau:

Le produit est classé Skin Sens. 1B selon le réglement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Le produit n'est pas classé.

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :



Le produit n'est pas classé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

**Cancérogenicité:** 

Le produit n'est pas classé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### **Toxicité pour la reproduction :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### Mutagénicité des cellules germinales :

Le produit n'est pas classé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### Sensibilisation des voies respiratoires :

Le produit n'est pas classé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

## 12 Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des produits/emballages:

#### Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

#### **Options de traitement des déchets :**

#### Élimination appropriée/Produit :

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

#### Élimination appropriée/Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

#### Remarque:

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 14 Informations relatives au transport

		Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA- DGR) :
14.1	Numéro ONU :	1197	1197	1197	1197
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU:	1	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER		EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
14.3	Classe(s) de danger pour le transport:				
	Classe ou division:	3	3	3	3
	Étiquette (s) de danger :		*	*	
14.4	Groupe d'emballage :	III	III	III	III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

# 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles



## 15 Informations réglementaires

# 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n  $^{\circ}$  1272/2008.

#### Législation européenne :

Autres réglementations (UE) :

La directive 2012/18/UE sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Seveso III-directive] :

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur. Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la FDS.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### **16** Autres informations

#### **Indication des changements**

Mise à jour des fourchettes de concentration en section 3.

#### Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA: International Air Transport Association.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

#### Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

#### Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Flam. Sol. 2	Matière solide inflammable.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
		respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Acute Tox. 4 INHALATION	Nocif par inhalation.
H335	STOT SE 3 H335	Peut irriter les voies respiratoires
H371	STOT SE 2	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
		néfastes à long terme.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
		long terme.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
		terme

#### **Conseils de formation**

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### Informations complémentaires

Date de création : 21/10/2021 Date de version : 22/07/2021 Date d'impression : 22/07/2024

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.